

Lorsque l'État trahit la Nation

Article rédigé par **Général (2s) Antoine Martinez**, le 21 juin 2016



[Source : **Riposte Laïque**]

Pendant qu'en plein état d'urgence la chienlit règne dans notre pays à la dérive, en particulier dans notre capitale saccagée en raison de l'incapacité de nos gouvernants à faire respecter l'ordre ainsi que la sécurité et la protection des biens et des personnes, l'ennemi, lui, poursuit sans entrave son action sur notre sol en franchissant une nouvelle étape dans sa stratégie de terreur, assassinant à présent un couple de policiers à son propre domicile.

Au-delà de la douleur et de la compassion et du soutien qui doivent être manifestés aux familles endeuillées ainsi qu'à tous les policiers qui assurent dans des conditions difficiles la sécurité des citoyens, la Nation meurtrie doit à présent réagir et exprimer sa colère puisque depuis les attentats de janvier et novembre 2015, entre le sursaut ou le suicide nos responsables politiques ne semblent pas vouloir choisir la première solution. Le Chef de l'État s'entête à commenter les événements et refuse toujours de nommer précisément l'ennemi en déclarant à la suite de cet assassinat ignoble : " c'est un acte incontestablement terroriste ". Non, la vérité n'est pas celle-là. Il s'agit d'un acte incontestablement de guerre menée par l'islam.

Pourquoi donc refuser l'évidence et occulter la réalité ? C'est, en fait, une question essentielle à laquelle nos gouvernants ont aujourd'hui le devoir de répondre. Car on a pu penser pendant de nombreuses années qu'ils avaient, par manque de clairvoyance, par laxisme, et comme tous leurs prédécesseurs, laissé faire en matière d'immigration. Ce manque coupable de lucidité a conduit à la situation désastreuse que nous connaissons avec l'entrée sur notre territoire de populations dont la culture et la religion, incompatibles avec les nôtres, invalident par leur nombre tout espoir d'intégration. Mais l'analyse de certains événements ainsi que de déclarations, actions ou tentatives menées depuis 2012 tend à démontrer que, loin d'être passifs, nos gouvernants favorisent finalement de façon active et concrète l'instauration du communautarisme et l'islamisation criminelle de la société. Par cette démarche cynique et contraire au bien commun et à l'intérêt de la Nation qu'ils trahissent, ils visent, en fait, un double but.

Sur le long terme, ils veulent réaliser l'utopie maçonnique : faire disparaître nos racines et nos traditions chrétiennes en imposant, par le biais d'une immigration de peuplement de culture très différente, une mutation à marche forcée de notre identité. Ils souhaitent que cela débouche à terme sur la République universelle, avec une société athée débarrassée de toute morale chrétienne qui constitue un obstacle à leur projet insensé, utopie ultime des loges et de la finance apatride.

Sur le court terme, il veulent reconstituer leur socle électoral en naturalisant à tour de bras à défaut de réussir, faute d'une majorité suffisante, à accorder le droit de vote aux étrangers non européens, en appliquant des mesures préconisées par les études de Terra Nova et en encensant cette immigration extra-européenne contre et au détriment du peuple français. Ils oublient simplement deux choses : d'une part, ils ne réussiront jamais à convertir en athée des adeptes convaincus de l'islam qui n'est pas une religion et qui vise la conquête du monde. Ils commettent donc une erreur magistrale dans la conduite de leur projet ; d'autre part, ils parviendront peut-être, dans un premier temps, à reconstituer leur socle électoral en obtenant les voix des derniers arrivés ce qui leur permettra d'exercer encore le pouvoir. Mais pour combien de temps ? Ce résultat sera, en effet, temporaire car ils seront ensuite balayés par ceux-là mêmes qu'ils encensent aujourd'hui et qui seront suffisamment nombreux pour accéder seuls au pouvoir de façon démocratique pour le plus grand malheur de la France et de l'Europe. C'est donc bien la voie du suicide, même s'ils ne l'ont pas choisie, sur laquelle ils se sont engagés. Comment peuvent-ils devant l'évidence – l'ennemi c'est l'islam – continuer sur cette voie mortelle ?

Parmi les décisions qui confirment cette volonté d'imposer la mutation de l'identité du peuple français les plus récentes sont concrétisées par les projets de deux ministres – et ce n'est pas un hasard – de culture musulmane. La première, la ministre du travail, défend un projet de loi dont on ne sait pas vraiment s'il ne finira pas finalement dans un tiroir en raison des oppositions qui se manifestent violemment dans la rue depuis plusieurs semaines. Mais si les opposants à ce texte se focalisent sur son article 2, il est cependant un autre article que presque personne n'évoque – l'article 6 – qui, s'il n'est pas modifié bouleversera profondément les relations au sein des entreprises entre non seulement le patron et ses salariés mais également entre les salariés entre eux. Car personne ne pourra alors s'opposer au fait que des salariés – de confession musulmane, car c'est bien pour eux que cet article a été élaboré – veuillent manifester leurs convictions religieuses sur leur lieu de travail. Il s'agit bien de la marque d'une volonté affichée d'islamiser les relations sociales. C'est intolérable et inacceptable. La seconde, la ministre de l'Éducation nationale, a annoncé son intention de faciliter l'apprentissage de la langue arabe dès le CP à partir de la rentrée prochaine. Il semble que les conséquences de quarante années de mesures insensées qui défont le bon sens, comme l'instauration des ELCO (Enseignement de la Langue et de la Culture d'Origine), ne soient toujours pas comprises malgré les rapports alarmants du Haut Conseil à l'Intégration (HCI) que nos gouvernants se sont empressés de supprimer à leur arrivée au pouvoir. Il est pourtant clair que ces mesures ont constitué jusqu'ici un frein puissant à l'intégration des jeunes issus de l'immigration. Les résultats scolaires le démontrent, une grande partie de ces jeunes ne maîtrisant pas le français ce qui représente un obstacle majeur au moment de leur entrée dans la vie active. La conséquence est que l'école de la République est devenue le creuset de la libanisation du pays. En prenant cette nouvelle décision irresponsable, la ministre accentuera le repli identitaire de cette partie de la société et accélérera le développement d'un communautarisme encore plus agressif. N'oublions pas que c'est cette même école qui a construit ces milliers de djihadistes nés sur notre sol. Ce projet est donc insupportable et criminel pour l'unité de la Nation déjà bien mal en point et il doit être combattu vigoureusement. D'autres actions ou tentatives dans le même sens ont également été engagées au cours des trois dernières années, et au plus haut niveau de l'État d'ailleurs, même si plus personne n'en parle aujourd'hui car elles n'ont pas abouti. Mais il faut les rappeler, car leur caractère répétitif et insistant visant le même but dévoile et met bien en évidence cette volonté d'imposer la mutation identitaire du peuple français. Elles pourraient donc être qualifiées de trahison à l'égard de la Nation.

Le Président de la République envisageait, en effet, en 2015, de convoquer le Parlement en Congrès pour modifier la Constitution afin de pouvoir ratifier la Charte européenne des langues régionales et minoritaires qui avait été jugée non conforme par le Conseil constitutionnel il y a déjà plusieurs années. Mais quelle était la motivation cachée de ce projet qui n'a pas abouti car le Président a compris qu'il ne disposerait pas d'une majorité suffisante ? La récente décision de la ministre de l'Éducation nationale sur l'apprentissage de la langue arabe dès le CP pourrait apporter un éclairage intéressant et suggérer la réponse à cette question. Car, finalement, les termes importants de l'intitulé de cette Charte n'étaient-ils pas " langues minoritaires " avec le but inavoué de favoriser précisément, par clientélisme, l'admission de la langue arabe pratiquée par de nombreux compatriotes musulmans dont le vote compte aujourd'hui ? Il est difficile de ne pas le penser d'autant plus que cette tentative succédait à une précédente, concrétisée par le rapport sur la refondation de la politique d'intégration remis au Premier ministre à la fin de l'année 2013 et qui représentait une véritable provocation et une déclaration de guerre pour la Nation. Après le tollé provoqué par sa publication, nos gouvernants s'étaient indignés (comme la ministre de l'Éducation nationale aujourd'hui face aux critiques sur son projet) des interprétations formulées sur ce texte clamant qu'il ne représentait pas la position du gouvernement. Le Président de la République, lui-même, n'hésitait pas à affirmer que ce rapport " n'est pas du tout la position du gouvernement ". Quelle hypocrisie et quelle mauvaise foi quand on sait que ce rapport avait été commandé par le chef du gouvernement avec une lettre de cadrage claire sur ce que devait être ses conclusions. Dix ministères avaient d'ailleurs été sollicités pendant plusieurs mois et les listes des présidents et des membres des groupes de travail avaient été validés par Matignon et l'Élysée. Parmi les propositions insensées présentées qui relèvent, en fait, de la trahison à l'égard de la nation française, ce rapport insistait notamment sur " la dimension arabe orientale de la France " (sic) et préconisait déjà l'introduction de la langue arabe qui aurait eu, en outre, un statut égal avec le français ! Ces préconisations, ces propositions ne sont pas dignes de responsables politiques à qui la nation a confié sa destinée. Ils n'ont pas le droit de trahir l'âme de la France et de son peuple qu'ils plongent dans la désespérance et dans l'exaspération qui provoqueront inévitablement sa révolte légitime.

On le constate, le fossé se creuse entre le peuple et ses dirigeants qui apparaissent, à juste titre en raison de leur démarche incompréhensible évoquée plus haut, comme œuvrant contre l'intérêt de la France et de son peuple . Comment peuvent-ils favoriser et courtiser à ce point cette immigration de peuplement qui nous est hostile et qui conduit à une fracture identitaire source d'une guerre civile ethnique annoncée – car c'est à cela que mène leur multiculturalisme forcé qui n'est d'ailleurs pas multi mais bi – alors qu'ils ne peuvent pas ignorer qu'elle produit, sur notre sol, de plus en plus de combattants prêts à nous tuer car animés d'une haine viscérale commandée par le Coran à l'égard des non-musulmans ? Quarante ans ont suffi pour rendre la France méconnaissable. Il est temps, aujourd'hui, de réagir, c'est une question de vie ou de mort, et d'engager un processus raisonné de désislamisation progressive de notre société sur les quarante prochaines années par une série de mesures qui doivent répondre à un principe de précaution : arrêt de cette immigration, fin du regroupement familial, renvoi des clandestins, fermeture des mosquées salafistes, arrêt de la construction de nouvelles mosquées, arrêt de l'abattage rituel des animaux, application stricte de la loi républicaine sur l'interdiction de la burqa... et bien d'autres. Ces mesures doivent, avant qu'il ne soit trop tard, provoquer et favoriser l'émigration de la partie importante de cette immigration ou issue de cette immigration qui refuse nos principes d'intégration et d'assimilation, nos valeurs et nos traditions vers des terres plus accueillantes pour pratiquer leur foi mortifère. Parce que la guerre civile annoncée est probablement déjà engagée. Et si nous sommes en guerre comme l'a affirmé le Président de la République, il faut nommer l'ennemi, et le peuple a le droit et même le devoir de se défendre en toute légalité. Quant à l'État, il n'a pas le droit de trahir la Nation.

--